



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
et de l'Aménagement
Durables

Direction
Départementale
de l'Équipement
Aide
Service
Environnement
Et Risques

Commune de Bram

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION
(P.P.R.I.)

BASSIN VERSANT DU FRESQUEL

Zonage réglementaire

Document provisoire
Mars 2009



Fond : Cadastre
Echelle : 1/6 000



LEGENDE

- R1 : Secteurs urbanisés soumis à un aléa fort
- R2 : Secteurs urbanisés soumis à un aléa modéré
- R3 : Secteurs peu ou non urbanisés inondables
- R4 : Secteurs urbanisés situés dans une zone potentiellement inondable
- R5 : Secteurs urbanisables soumis à un aléa modéré
- R6 bis : Secteurs urbanisables soumis à un aléa résiduel

